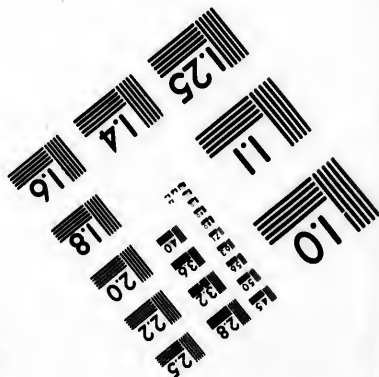
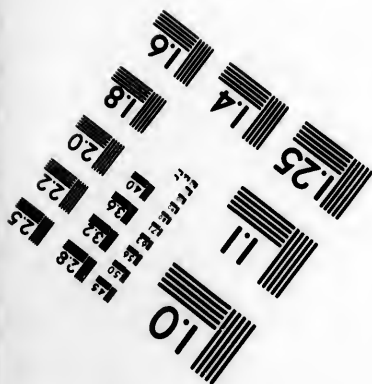
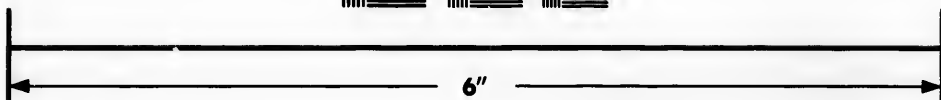
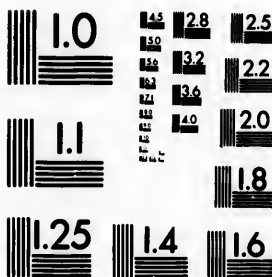


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28 25
16 32
18 22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
01

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

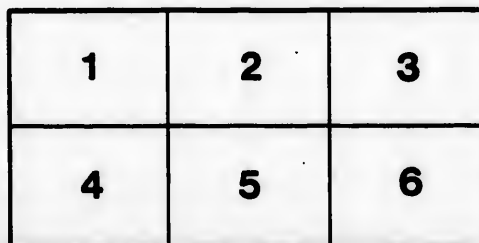
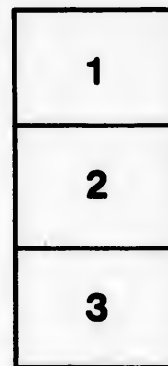
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

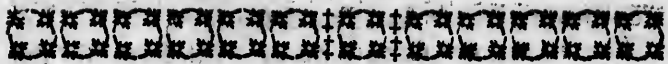
re
détails
es du
modifier
r une
filmage

es

errata
to

pelure.
on à

32X



DESCRIPTION

DE

LA MALADIE

DE

LA BAIE SAINT PAUL.

CE mal contagieux qui commença de se manifester dans la Paroisse de St. Paul, au-dessous de Quebec, s'est répandu avec une rapidité si étonnante & si funeste, que depuis les Cédres au-dessus de Montréal, jusqu'au lieu où il prit son origine, il n'est aucun endroit qui semble en être exempt; quoique les habitants de quelques Paroisses en sont attaqués d'une manière plus générale & plus invétérée que d'autres. L'Isle Jésus & la Paroisse de la Prairie, éprouvent à présent cette calamité dans toute sa rigueur. Dans l'Isle Jésus, en particulier, il n'est pas extraordinaire de voir toute une famille infectée, succomber sous ce fléau; & à peine y trouve-t-on une maison qui en soit entièrement exempte.

Les habitants des nouveaux établissements de Johnstown, Cataraqui, Baie de Quanti, &c. ne connoissent encore que de nom cette fatale maladie: heureux si ces pauvres réfugiés, par le soin de la

*Remarque
sur la
Périblance
par
Robert
Chirurgien*

*Robert Jones de Montréal (1756?)
un note à la fin
du volume /*

Législation à leur procurer l'assistance de la faculté, n'éprouvent jamais ses effets destructifs.

LE PREMIER symptôme de l'infection se fait généralement apercevoir par une sécheresse dans le gosier, & la bouche très sensible le matin, & accompagnée d'une chaleur légère, mais exempte de douleur dans le commencement. (Il est même des cas où l'on n'en éprouve point durant le cours de la maladie.) Cette sécheresse disparoit pour un temps en prenant quelque liquide; ce qui engage le malade à boire fréquemment pour se soulager. Au bout de quinze jours, des petits ulcères se manifestent sur les amygdales, la luete, le voile du palais, la langue, &c. Ils restent quelquefois superficiels pendant quelques semaines, accompagnés d'une haleine fétide, & d'une fièvre lente. Ces symptômes sont suivis de gerfures aux lèvres & aux narines, d'où distille une humeur acrimonieuse. Les dents se carient, & les gencives deviennent épongieuses: les ulcérations s'étendent jusqu'à ce qu'elles se joignent, & que la substance des parties atteintes soit détruite: la fièvre augmente suivie d'une constipation opiniâtre, ou d'une diarrhée excessive. Les membres dépérissent quoique l'appétit continue d'être bon & souvent vorace. Les os du nez enfin se carient; le poil tombe: des nœuds se forment sur la tête & les os des jambes: les lèvres s'enflent avec ardeur, & la puanteur augmente jusqu'à ce qu'une corruption totale termine l'existence de la malheureuse victime *

* Quelquefois, quoique rarement, des ulcères se forment sur les parties génitales.

L'INFECTION ne fait pas les mêmes progrès dans tous ceux qu'elle attaque : ils sont plus lents dans les jeunes gens d'un tempérament robuste. Dans les constitutions scrofuleuses & scorbutiques ils sont plus rapides, & les symptômes plus vénéreux ; & je crois qu'ils le sont encore davantage chez les femmes que chez les hommes.

IL arrive quelquefois (& c'est une chose bien étonnante) qu'on ne sent aucune douleur pendant la maladie ; j'ai vu la luete & le voile du palais détruits, sans que le patient ait éprouvé de sensation douloureuse que celle d'une légère piquure.

JE ne sçaurois m'empêcher ici de déplorer la sécurité des CANADIENS : méprisant le danger aussi long-temps que la douleur ne les alarme point, ils se confirment dans leur indolence par la crainte de la dépense ; & n'appellent le Chirurgien que lors que l'infection a fait un si grand ravage qu'elle est incurable ; & dans le cas où la cure a lieu, elle laisse trop souvent le malheureux PATIENT languir le reste de ses jours sous la double infirmité d'une constitution épuisée, & d'un corps mutilé.

Après avoir décrit, avec toute l'exactitude dont je suis capable, les symptômes & les progrès de cette dangereuse maladie, que quelques-uns confondent avec le *mal Vénérien*, & que d'autres appellent une *Vérole confirmée*, je considérerai séparément ces deux maux, & je tâcherai de prouver (ce dont je suis très-persuadé) qu'ils sont des maux distincts & séparés : qu'ils diffèrent essentiellement l'un de l'autre dans leur origine, dans la manière dont leur infection se communique, & dans la méthode d'en

opérer la cure. Heureux si mon entreprise peut exciter un Ecrivain plus éclairé à démontrer le système que j'avance, ou en le combatant, à établir une opinion plus raisonnée, & fondée sur des observations plus judicieuses.



COMPARAISON

Entre le Mal VENERIEN & celui de la BAIE S. PAUL.

EN comparant le mal Vénérien avec celui auquel ce climat est si sujet, en traçant les traits, tantôt variés & tantôt ressemblants sous lesquels ils se présentent, aussi bien que la maniere de recevoir leur infection & la méthode d'en opérer la cure, il est à propos de remonter à l'origine du premier.

Ce mal parut pour la première fois en Europe, l'an 1493, où il fut apporté par l'Equipage du vaisseau de Christophe Colomb qui en reçut l'infection dans l'Isle St. Domingue, dont il avoit fait la découverte. De là, les Espagnols répandirent dans leur pays natal, ce venin pernicieux qui attaque le principe de la génération, & dont le poison mortel a infecté presque toutes les parties du monde connu.

Les premiers Ecrivains qui ont traité ce sujet, & ceux de notre temps, diffèrent entr'eux sur l'origine de ce mal, & sur la maniere dont on le contracte. Les uns affirment qu'il étoit particulier aux Sauvages de l'Amérique lors de la découverte. Les autres

pensent qu'il fut engendré par la sensualité excessive des Espagnols dont plusieurs assouvirent leur passion effrenée & lascive sur le corps d'une Sauvagesse infortunée ; & qui par des actes réitérés de lubricité, produisirent une matière infecte dans les parties naturelles de la victime polluée, dont le vénéin se communiqua aux ravisseurs, comme pour les punir en quelque sorte de leur crime.

Cette dernière opinion paroît très-probable ; vu que la même cause peut occasioner à présent une gonorrhée quoique les personnes soient saines avant que d'avoir un commerce familial.

Il y a deux espèces de maux Vénérien ; la *Gonorrhée simple* & la *Vérole confirmée*. L'une & l'autre s'engendrent par un commerce impur avec une personne débauchée.

La Gonorrhée simple est locale, & provient quelquefois d'un ulcère dans l'uretère, ainsi que d'un relachement dans les parties glandulaires, accompagné d'un écoulement mucilagineux, purulent ou sanguinolent. La cure s'opère par des purgatifs rafraichissants, joints à des Diurétiques, & souvent par des applications locales, & des injections dans l'uretère.

L'autre est une infection ou corruption générale de la masse du sang qui produit quelquefois des ulcères & excroissances dans les parties génitales & dans le gosier, fréquemment dans tous les deux, & suivis de douleurs dans les membres, &c. Lorsque ces symptômes se manifestent on dit que le patient est atteint de la maladie honteuse. Dans ce cas, le mercure est un spécifique qu'on administre

en diverses doses & formes, proportionées à l'âge, au tempéramment du Malade, & à la malignité & durée de l'infection.

Les ulcérations dans le gosier sont pareillement incidentelles à cette maladie, comme à celle de la Baie St. Paul, ce qui me fait croire, que c'est principalement par cette raison qu'on les confonds si souvent ensemble; & ce qui confirme quelques-uns dans l'opinion que c'est le même mal, c'est que des ulcères accidentels se forment aux bourses & à la verge; mais je n'ai jamais vu, dans la maladie de la Baie, les chancres & les verrues qui se manifestent dans la Vérole. On allégué encore, que le mercure qui est un spécifique très-bien connu contre le mal Vénérien, est également salutaire pour le mal de la Baie. Mais je réponds à cela que le mercure est aussi employé dans la Goûte Sereine, dans les tumeurs de gosier ou Ecrouelles, &c. maladies bien différentes de la Vérole.

Mais la preuve la plus convaincante que le mal Vénérien & celui de la Baie ne sont pas de la même nature, c'est que le premier se communique toujours par la copulation avec une personne infectée (quoi qu'il soit aussi possible de le contracter par l'attouchement d'une ulcération dans une personne malade, avec une excoriation dans celle qui est saine.) Au lieu qu'il arrive fréquemment que la maladie de la Baie ne se communique point par le commerce avec le sexe pendant le cours de l'infection: au bout du quel une femme donnera des enfants infectés à un mari sans qu'il soit atteint du mal, tandis que ces innocentes créatures périssent dégoûtantes vic-

tim
l'h
épo
me
dan

ver
ma
la
dés
ron
pou
(d
qui
n'e
sex

N
de
rec
par
plu
lan
ind
pla
nu
H
du

times de leur mère infortunée. De la même manière l'homme mourra de l'infection, pendant que son épouse qui lui servit n'en éprouve aucun symptôme, quoique peut-être d'autres qui demeurent dans la même maison prennent l'infection.

On objecte à ceci, qu'affirmer n'est pas prouver. Cette position est trop évidente pour être niée; mais quoique je sois persuadé que les Membres de la Faculté, qui ont eu les occasions d'observer & le désir de remarquer la maladie en question, donneront leur assentiment à ce que j'ai dit; cependant pour obvier à la difficulté, j'ajouterai trois cas, (d'entre ceux qui se sont présentés à mon examen) qui prouvent clairement que la maladie de la Baie n'est pas contagieuse par le commerce des deux sexes.

P R E M I E R C A S.

N. Sicard, âgée de 35 ans, épouse de M. Sicard, du Saut aux Recollets, fut attaquée de l'infection par la voie ordinaire: elle n'eut recours à un Chirurgien qu'après que la luete & une partie du voile du palais furent détruites, & que plusieurs ulcères eurent attaqué les amigdales, la langue, &c. les taches livides qu'elle avoit au nez indiquoient une mortification prochaine. Elle se plaignoit en même temps d'un mal de tête continu. Dans cette situation elle s'adressa au Docteur Huntley, qui lui ordonna immédiatement l'usage du mercure en onction; de se frotter avec deux

dragmes d'onguent mercurial tous les soirs, & de prendre un purgatif à mesure qu'il faisoit impression sur la bouche; au bout de trois semaines les ulcères du gosier disparurent, le mal de tête se dissipa: la peau du nez reprit sa couleur naturelle, & cette femme fut renvoyée comme guérie. Six semaines après, tous les symptômes revinrent avec une violence redoublée. Un côté du nez paroissoit noir: on lui prescrivit alors de prendre tous les soirs une pilule de deux grains de mercure doux, quatre grains d'extrait de *Cicuta*, & une poudre composée de 25 grains de Jalap, & de 20 grains de Nitre, le matin de chaque quatrième jour. Une semaine après, il se fit une escarte* sur la plus grande partie de la substance cartilagineuse du nez. Mais la plaie paroissant nette, & le gosier se retablissant, les médecines furent continuées, & au bout d'un mois la femme fut radicalement guérie. Pendant le traitement, son mari cohabita avec elle sans participer à l'infection, & sans être affecté d'aucun de ses symptômes.

DEUXIEME CAS.

Marie Oilette, âgée de 37 ans, épouse de Gabriel Oilette, de la Paroisse de St. Martin dans l'Isle Jésus, vint me consulter l'hiver de 1784, se disant attaquée de l'infection de la Baie. En

* Chair morte qui tombe d'une plaie.

l'examinant

l'ex
gos
étoit
ses
tôm
tion
vall
le n
fois
mer
ble
buv
tion
fure
tom
leur
Pen
de

T
me
étan
ulc
ger
sur
bles
je l
ses

l'examinant je trouvai qu'elle avoit la langue & le gosier couverts de petits ulcères. Ses gencives étoient épongeuses, & la luete presque détruite : ses menstrues ou règles étoient irrégulières (symptômes communs dans cette maladie) mais à l'exception d'un léger mal de tête qu'elle avoit par intervalle, elle ne sentoit aucune douleur. Je lui ordonai le mercure doux & le nitre, & lui fit prendre deux fois par jour une poudre composée d'un grain de mercure dulcifié, & six de nitre bien mêlés ensemble : elle fut purgée une fois en quatre ou cinq jours, buvant en même-temps copieusement de la décoction de sasparella. Dans quatre semaines les ulcères furent dissipés, & les chairs mortes de la luete tomberent : le mal de tête cessa : les regles reprirent leur cours, & la femme a vécu en parfaite santé. Pendant sa maladie, son mari n'a jamais été atteint de l'infection.

TROISIEME CAS.

Therese Guénaud, âgée de 25 ans, épouse de Joseph Guénaud, de la Paroisse de la Prairie, me consulta dans le huitième mois de sa grossesse, étant affectée du mal de la Baie. Elle avoit plusieurs ulcères sur les amigdales & le voile du palais, des gersures aux levres & aux narines, des éruptions sur le corps & les membres, & se plaignoit de foiblesse & d'insomnie. Ayant égard à sa situation, je lui conseillai de ne prendre aucun remède qu'après ses couches. Un mois après elle mit au monde un

garçon qui portoit des marques frappantes de l'infection. Le gosier & la bouche étoient parsemés d'ulcères : la respiration par les narines étoit gênée & ses levres étoient si enflées, qu'il ne pouvoit teter. Cet objet malheureux mourut au bout d'une semaine. Je prescrivis à la mere le mercure doux, le nitre & les purgatifs suivant ma méthode, & au bout du mois la cure fut parfaite. Elle avoit cohabité avec son mari sans qu'il participât à l'infection.

J'ai remarqué dans les trois Cas mentionnés comme dans presque tous les autres, que les parties naturelles n'ont pas été affectées du mal.

Si l'on demande quel est donc le mal de la Baie ? je réponds que c'est une humeur acrimonieuse d'un genre contagieux qui se répand dans le système animal, & qui jettée par un effort de la nature sur la surface, se manifeste généralement sur ces parties où il n'y a rien que l'épiderme qui s'oppose à l'éruption. Cette humeur infecte se communique, tantôt par l'attouchement, tantôt par l'haleine ou respiration, & souvent ni par l'un ni par l'autre. Que les génies spéculatifs emploient leur temps & leurs talents à approfondir la cause de ce mal : après une année de recherches vaines, peut être avoueront-ils qu'ils en auroient fait un meilleur usage en soulageant un objet malheureux, qu'en examinant comment cinq cents ont été infectés.

R E

I
la B
réufs
fort i
lade
Mais
doit l
la co
un m
La
cure
égal
ble d
faiten
vif-ar
guent
qu'à
dra l
genci
fel de
fera u
ce qu
le ma
viand
cice n
ne pa

REMEDES ET DIRECTIONS POUR LA GURE.

LE mercure est le seul spécifique qu'on a découvert jusqu'ici pour la guérison du mal de la Baie, & je crois qu'il ne manque jamais de réussir, à moins que ce mal ne tienne à d'autres fort invétérés, ou que l'âge & la foiblesse du malade ne permettent plus d'administrer le remède. Mais en employant cette drogue dangereuse, on doit bien prendre garde de ne pas porter atteinte à la constitution du malade, & de ne pas remplacer un mal par un autre.

La maniere la plus ordinaire d'employer le mercure, est en forme d'onguent, composé d'un poids égal de vis-argent & de sain doux, broyés ensemble dans un mortier, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement mêlés, & qu'il ne reste aucune trace de vis-argent. Avec une ou deux dragmes de cet onguent, on se frotte tous les soirs les aines, jusqu'à ce qu'il soit imbibé dans la peau. On suspendra la friction si l'onguent affecte la bouche & les gencives. Le lendemain on prendra une dose de sel de Glauber ou de Jalap. La nuit suivante on fera usage de l'onguent, & l'on continuera jusqu'à ce que la cure soit entiere. Pendant le traitement, le malade s'abstiendra de liqueurs spiritueuses & de viande salée, il pourra sortir & prendre un exercice modéré; mais il doit se tenir chaudement, & ne pas exposer les pieds à l'eau.

Cette méthode est sûre & certaine pour les jeunes gens d'une bonne constitution, mais pour les vieillards débiles, particulièrement pour les femmes & les enfants, l'usage du mercure en forme d'onguent peut devenir pernicieux par son aptitude à résoudre le sang, & par la difficulté de l'expulser du corps.

Le mercure dulcifié mêlé avec le nitre, semble donc être le plus agréable, & en même temps le plus sûr remède pour la cure de ce mal. Un grain de mercure doux intimément uni avec cinq ou six grains de nitre, pris deux ou trois fois dans une cuillerée d'eau chaude, buvant ensuite quelque liquide pour le délayer, se purgeant avec le sel de Glauber tous les quatrième ou cinquième jour, opéreront généralement la cure.

Le mercure doux, en forme de pilule, est plus propre à purger le patient sans mélanger le sang : uni avec le nitre, il ne tombe pas si vite sur les entrailles : mais si le nitre excite de la douleur dans l'estomac (chose assez ordinaire) cinq ou six gouttes de landanum liquide, mêlées avec chaque dose, préviendront cet inconvénient. Une cuillerée de vinaigre, avec une chopine de la décoction de feuilles de roses communes, pris en gargarisme, nettoieront les ulcères du gosier ; & si les ulcères sont fort sales, deux grains de sublimé corrosif, dissous dans le gargarisme, seront d'une grande utilité. Le malade prendra deux ou trois bouteilles par jour d'une forte décoction de saspaille qui croit naturellement en Canada.

Il est très-salutaire de se baigner les pieds dans l'eau chaude. Si le malade s'enrhume durant le trai-

tement, il plongera le corps entiers dans l'eau chaude. A l'égard des enfants de dix ou douze ans, il suffira de leur faire prendre la moitié des remèdes, & du reste en proportion. Si le mal est invétéré, une pilule de trois ou quatre grains d'extrait de cigue, prise avec le mercure doux, est souvent très-salutaire.

Les Seigneurs pourroient se procurer les médecines à bon marché, & les administrer aux malheureux qui sont atteints de l'infection, & qui se trouvent éloignés du Chirurgien.

Les Ecclésiastiques pourroient également, suivant la méthode indiquée, soulager leurs Paroissiens; & ils seroient bien amplement récompensés. Ils seroient l'œuvre de Jésus leur Divin Maître, *qui alloit de lieu en lieu faisant du bien*. A son exemple ils doivent non-seulement prêcher, mais encore exercer la *Charité qui édifie*. Sans cela, comment pourroient-ils se flater de faire regner la piété dans le cœur des malheureux, à qui l'on a appris à faire peu de cas des secours spirituels, dès qu'ils leur sont offerts par la main qui refuse de soulager les misères du corps! dans le temps où leur triste condition réclame le dernier devoir plutôt que l'autre.

Les Seigneurs recueilleront aussi les fruits de leur libéralité, si non par la reconnoissance, du moins par la santé & le travail de leurs Ténanciers. Plus capables de labeur, ils seroient aussi plus en état de payer. J'ose espérer que ce motif sera superflu auprès de plusieurs; mais quand la cause de l'humanité est réunie à l'intérêt, qui est-ce qui ne sera pas charitable? Hommes heureux qui possédés la santé

& la richesse , pourriez-vous refuser de secourir ces objets malheureux qui en sont destitués ? C'est par leur travaux que vous jouissez de l'un de ces avantages , & en les assistant vous servirez celui à la bonté duquel vous devez l'autre. *

Par ce moyen, le Gouvernement sera assisté effectivement dans le projet d'extirper le mal. Sans le secours du Clergé & des Seigneurs, la dépense seroit énorme & les inconvénients très-grands. Avec leur concours, sans beaucoup de frais, sans un grand besoin de la Faculté, on pourra prévenir une calamité plus fatale que l'épée & la famine. L'épée, lors même qu'elle est très-meurtrière, termine la vie sans faire languir sa victime dans la douleur & la pauvreté; & la nature bienfaisante & féconde, compense une année de disette par l'abondance de celle qui la suit; mais la maladie dont il s'agit rend le pauvre Habitant incapable de se garder de l'une & de jouir de l'autre. En arrêtant le cours de cette calamité, cette Province heureuse d'être de nouveau sous les auspices de *Celui* qui la gouverna autrefois avec tant d'honneur, pourra devenir encore la plus florissante de l'univers; & les Citoyens qui s'aperçoivent d'un avantage si précieux, & les Habitants qui le sentent, combleront de nouvelles bénédictions le NOM DE CARLETON.

* Qui sert les malheureux, sert la Divinité.

LISTE

De Messieurs les SOUSCRIPTEURS de cet Ouvrage.

	Copies.
Mr. A. Henry, Senr.	12
Jacob Jordan, Esq;	6
Mr. Jos. Howard.	6
James M'Gill, Esq:	6
Messrs. B. & J. Frobisher.	6
Mr. John Gray.	6
Mr. S. Bernie.	6
Revd. Mr. Doty.	6
Mr. Alex. Shaw.	4
Mr. J. Bill.	2
Mr. A. Hay.	2
Mr. Jos. Provan.	2
Mr. Felix Graham.	3
Mr. Robt. M'Gregor.	2
Mr. John Neagle.	2
Mr. Hugh Rofs.	2
Mr. Thos. Frobisher.	2
Mr. Thos. M'Murray.	2
Mr. M'Namara.	2
Mr. Des Rivieres Beaubien.	3
Mr. Perinault.	2
Mr. Blondeau.	2

	Copies.
Mr. Bouthillier.	2
Dr. Jobert.	4
Mr. J. Gregory.	2
Mr. John M'Gill.	2
Mr. Thos. Sullivan.	4
J. Burke, Esq.	6
Mr. Thos. M'Cord.	6
Mr. P. Langan.	6
Mr. J. G. Beek.	2
Mr. G. M'Beath.	2
Mr. Francis Winter.	4

